

## Postes spécifiques et postes à exigence particulière

### Postes à contraintes particulières

- Centre Educatif et Scolaire BEZANNES
- Foyer le Téo AVENAY VAL D'OR
- I.M.E. BLACY
- I.M.E. VILLE en SELVE
- I.M.E. VILLERS FRANQUEUX
- I.M.E. La Sittelle REIMS
- Enseignants et Educateurs à l'EREA Bourneville à CHALONS
- ITEP « Anaïs Espoir et Vie »
- ITEP Lucy Lebon à VITRY LE FRANCOIS
- Maison d'Enfants Yvon Morandat REIMS + ITEP (RESAC)
- Postes d'enseignants en SEGPA en dispositif REP+ (**IEN ASH et directeur adjoint de la SEGPA concernée**)
- Postes d'enseignants en CMPP (**IEN ASH et avec la structure**)

**Les candidats qui postulent pour la 1ère fois sur les postes ci-dessus prendront l'attache de la circonscription ASH afin de connaître les contraintes particulières liées à ces postes.**

### Candidatures spécifiques

Les candidats doivent obligatoirement prendre contact avec l'IEN de la circonscription du poste concerné **AVANT LE LUNDI 11 MAI 2020**. La non-prise de contact entraînera l'annulation du vœu.

- Postes SESSAD hors Institut Michel Fandre Reims
- Classes à horaires aménagés
- Postes « plus de maîtres que de classes » (2 postes : EE Paul Lapie Châlons-en-Champagne, EM Galliéni Reims)

### Postes à exigence particulière avec recueil de l'avis de l'IEN

- UPE2A
- Classes passerelles
- Classes spécifiques d'accueil et de scolarisation des enfants de moins de 3 ans

Seuls les enseignants qui ont postulé en janvier sur les postes ci-dessus et qui ont obtenu un avis favorable de l'IEN de circonscription peuvent postuler sur ces postes. Les autres enseignants verront leur(s) vœu(x) annulé(s).